

**TALIN**

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE PONTIVY**

Numéro SIRET : 215 601 782 00240

POSTE COMPTABLE DE PONTIVY

**M 14**

**COMPTE ADMINISTRATIF**  
**Voté par nature**

**Année 2019**

- (1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc...)  
(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.  
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### **I. Informations générales (5)**

- A - Informations statistiques, fiscales et financières
- B - Modalités de vote du budget

### **II. Présentation générale du budget**

- A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser
- A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
- A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
  
- B1 - Balance générale du budget - Dépenses
- B2 - Balance générale du budget - Recettes

### **III. Vote du budget**

- A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
- A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
  
- B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
- B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
- B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

### **IV. Annexes (6)**

#### **A - Eléments du bilan**

- A1 - Présentation croisée par fonction (1)
  - A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement
  - A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement
    - A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
    - A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette
    - A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
    - A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
    - A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
    - A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement
    - A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N
    - A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme
    - A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes
- A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements
- A4 - Etat des provisions
- A5 - Etalement des provisions
  - A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
  - A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes
- A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Fonctionnement (2)
- A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Investissement (2)
- A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)
- A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA – Investissement (3)
- A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM – Fonctionnement (4)
- A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM– Investissement (4)
- A8 - Etat des charges transférées
- A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers
- A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées
- A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties
- A10.3 - Opérations liées aux cessions
- A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées
- A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties
- A11 - Etat des travaux en régie
- A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale

#### **B - Engagements hors bilan**

- B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement
- B1.2 - Calcul du ratio d'endettement
- B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail
- B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé
- B1.5 - Etat des autres engagements donnés
- B1.6 - Etat des engagements reçus
- B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions
- B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
- B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
- B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

#### **C - Autres éléments d'informations**

- C1.1 - Etat du personnel
- C1.2 - Actions de formation des élus
- C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier
- C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement
- C3.2 - Liste des établissements publics créés
- C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe
- C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe
- C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes
- C3.6 - Identification des flux croisés

#### **D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures**

D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes  
D2 - Arrêté et signatures

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art R 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art L. 2221-11 du CGCT),
- (3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.
- (4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.
- (5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire Informations générales et comptable
- (6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

<b>Code INSEE</b>	<b>CA</b> ...
-------------------	------------------

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

<b>Informations statistiques</b>	<b>Valeurs</b>
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> ) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
.....	

<b>Potentiel fiscal et financier (1)</b>		<b>Valeurs par hab.</b> <b>(population DGF)</b>	<b>Moyennes nationales du potentiel financier</b> <b>par habitants de la strate</b>
<b>Fiscal</b>	<b>Financier</b>		

<b>Informations financières – ratios (2)</b>		<b>Valeurs</b>	<b>Moyennes nationales de la strate (3)</b>
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L. 2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

**POUR MEMOIRE (1)**

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau chapitre pour la section de fonctionnement ;
  - au niveau chapitre pour la section d'investissement.
  - (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3
  - (4) Vote formel sur chacun des chapitres

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :  
[.....]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) :

- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
- (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (3) Indiquer 'avec' ou 'sans' les chapitres d'opérations d'équipement
- (4) indiquer 'avec' ou 'sans' vote formel
- (5) A compléter par un seul des deux choix suivants
  - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
  - budgétaires (délibération n°..... du .....

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	447 278,00	G	447 278,00
	Section d'investissement	B	447 278,00	H	447 278,00

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002) C= DEPENSES (si déficit) I= RECETTES (si excédent)	C	0,00	I	0,00
	Report en section d'investissement (001) D=DEPENSES (si déficit) J= RECETTES (si excédent)	D	0,00	J	0,00

<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>	=A+B+C+D	<b>894 556,00</b>	=G+H+I+J	<b>894 556,00</b>
---	----------	-------------------	----------	-------------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N +1	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	=E+F	<b>0,00</b>	=K+L	<b>0,00</b>

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=A+C+E	447 278,00	=G+I+K	447 278,00
	Section d'investissement	=B+D+F	447 278,00	=H+J+L	447 278,00
	<b>TOTAL CUMULE</b>	=A+B+C+D+E+F	<b>894 556,00</b>	=G+H+I+J+K+L	<b>894 556,00</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap. /art	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	E	<b>0,00</b>	K	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	F	<b>0,00</b>	L	<b>0,00</b>

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. Rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
65	Autres charges de gestion courante	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>2 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000,00</b>
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>2 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000,00</b>

023	Virement à la section d'investissement (2)	73 730,45				
042	Opé d'ordre de transfert entre sections (2)	447 278,00	447 278,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>521 008,45</b>	<b>447 278,00</b>			<b>73 730,45</b>

<b>TOTAL</b>	<b>523 008,45</b>	<b>447 278,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>75 730,45</b>
--------------	-------------------	-------------------	-------------	-------------	------------------

<b>Pour information D 002 déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>	(3) <b>0,00</b>				
--	-----------------	--	--	--	--

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
70	Produits des services, du domaine et ventes...	48 285,00	0,00	0,00	0,00	48 285,00
74	Dotations et participations	25 445,45	0,00	0,00	0,00	25 445,45
75	Autres produits de gestion courante	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>75 730,45</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>75 730,45</b>
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>75 730,45</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>75 730,45</b>

042	Opé d'ordre de transfert entre sections (2)	447 278,00	447 278,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>447 278,00</b>	<b>447 278,00</b>			<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>523 008,45</b>	<b>447 278,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>75 730,45</b>
--------------	-------------------	-------------------	-------------	-------------	------------------

<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>	(3) <b>0,00</b>				
---	-----------------	--	--	--	--

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.  
(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****II****SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES****A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
16	Emprunts et dettes assimilées	73 730,45	0,00	0,00	73 730,45
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>73 730,45</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>73 730,45</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>73 730,45</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>73 730,45</b>
040	Opé d'ordre de transfert entre sections (1)	447 278,00	447 278,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>447 278,00</b>	<b>447 278,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>521 008,45</b>	<b>447 278,00</b>	<b>0,00</b>	<b>73 730,45</b>
<b>Pour information</b>					
<b>D 001 solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>		(2) <b>0,00</b>			

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	73 730,45			
040	Opé d'ordre de transfert entre sections (1)	447 278,00	447 278,00		0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>521 008,45</b>	<b>447 278,00</b>		<b>73 730,45</b>
<b>TOTAL</b>		<b>521 008,45</b>	<b>447 278,00</b>	<b>0,00</b>	<b>73 730,45</b>
<b>Pour information</b>					
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>		(2) <b>0,00</b>			

(1) DF 023 = RI 021; DI040 = RF042; RI040 = DF042; DI041 = RI041; DF043 = RF043;

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté);

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes;

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace le cas échéant l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur;

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée;

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9);

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - Mandats émis ( y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
71	<i>Production stockée ou déstockage (3)</i>		447 278,00	447 278,00
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>0,00</b>	<b>447 278,00</b>	<b>447 278,00</b>

<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>D002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
3...	Stocks	0,00	447 278,00	447 278,00
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>0,00</b>	<b>447 278,00</b>	<b>447 278,00</b>

<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires;
- (2) Voir liste des opérations d'ordre;
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié;
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants;
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;
- (6) Hors chapitres "opérations d'équipement";
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état ( voir le détail des annexes IV A9);
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - Titres émis ( y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		447 278,00	447 278,00
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>0,00</b>	<b>447 278,00</b>	<b>447 278,00</b>

<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
3...	Stocks	0,00	447 278,00	447 278,00
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>0,00</b>	<b>447 278,00</b>	<b>447 278,00</b>

<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires;

(2) Voir liste des opérations d'ordre;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié;

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;

(5) Hors chapitres "opérations d'équipement";

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état ( voir le détail des annexes IV A9);

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>2 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000,00</b>
658	Ch. Div. de la Gest. courante	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
<b>656</b>	<b>Frais de fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>2 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;

(2) Pour les comptes 62... : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (d) (3)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>2 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000,00</b>

023	Virement à la section d'investissement	73 730,45	0,00			73 730,45
042	Op ordre de transfert entre sections (4) (5) (6)	447 278,00	447 278,00			0,00
71355	Var. des Sto. de Terr. Am.	447 278,00	447 278,00			0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>521 008,45</b>	<b>447 278,00</b>			<b>73 730,45</b>

043	Op ordre à l'intérieur sect fonct (7)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>521 008,45</b>	<b>447 278,00</b>			<b>73 730,45</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>523 008,45</b>	<b>447 278,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>75 730,45</b>
---	--	-------------------	-------------------	-------------	-------------	------------------

<b>Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)**

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;
- (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif;
- (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi budgétaires;
- (4) Cf définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040;
- (5) Pour les comptes 67...: dont 675 et 676;
- (6) Pour le compte 6815: si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stock ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine...	48 285,00	0,00	0,00	0,00	48 285,00
7015	Ventes de terrains aménagés	48 285,00	0,00	0,00	0,00	48 285,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	25 445,45	0,00	0,00	0,00	25 445,45
7478	Autres organismes	25 445,45	0,00	0,00	0,00	25 445,45
75	Autres produits de gestion courante	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
758	Prod. divers de Gest. courante	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
<b>TOTAL= RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>75 730,45</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>75 730,45</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions (d) (2)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>75 730,45</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>75 730,45</b>

042	Op d'ordre de transfert entre sections (3) (4) (5)	447 278,00	447 278,00			0,00
71355	Var. des Sto. de Terr. Am.	447 278,00	447 278,00			0,00
043	Op ordre à l'intérieur de la sect de fonct (6)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>447 278,00</b>	<b>447 278,00</b>			<b>0,00</b>

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>523 008,45</b>	<b>447 278,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>75 730,45</b>
--	-------------------	-------------------	-------------	-------------	------------------

<b>Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;  
(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi budgétaires;  
(3) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = D1 040*;  
(4) Pour les comptes 77... : dont 776;  
(5) Pour le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;  
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## SECTION D'INVESTISSEMENT

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opération)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° (1 ligne par opé.) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	73 730,45	0,00	0,00	73 730,45
168748	Autres communes	73 730,45	0,00	0,00	73 730,45
18	Compte de liaison: affectation à	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>73 730,45</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>73 730,45</b>

45...1	Opé pour compte de tiers n° (1 ligne par opé) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'opération pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>73 730,45</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>73 730,45</b>
-------------------------------	------------------	-------------	-------------	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;

(2) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement;

(3) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>040</b>	<i>Opérations d'ordre transfert entre sections (4)</i>	<b>447 278,00</b>	<b>447 278,00</b>		<b>0,00</b>
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (5)</i>	0,00	0,00		0,00
	<i>Charges transférées (6)</i>	<b>447 278,00</b>	<b>447 278,00</b>		<b>0,00</b>
3555	<i>Terrains aménagés</i>	447 278,00	447 278,00		0,00
<b>041</b>	<i>Opérations patrimoniales (7)</i>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>447 278,00</b>	<b>447 278,00</b>		<b>0,00</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles de l'ordre)</b>	<b>521 008,45</b>	<b>447 278,00</b>	<b>0,00</b>	<b>73 730,45</b>
--	-------------------	-------------------	-------------	------------------

<b>Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement t.
- (2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.
- (5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Dont 192.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'equipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subv. d'investissement non transférables	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison: affectation à	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

45...2	Opé pour compte de tiers n° (1 ligne par opé) (2)				
<b>Total des recettes d'opération pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	--	-------------	-------------	-------------	-------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	73 730,45			
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (3) (4)</i>	447 278,00	447 278,00		0,00
3555	<i>Terrains aménagés</i>	447 278,00	447 278,00		0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>521 008,45</b>	<b>447 278,00</b>		<b>73 730,45</b>
041	<i>Opérations patrimoniales (5)</i>	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>521 008,45</b>	<b>447 278,00</b>		<b>73 730,45</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=</b> <b>Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>521 008,45</b>	<b>447 278,00</b>	<b>0,00</b>	<b>73 730,45</b>
<b>Pour information</b>					
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>					<b>0,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°:**

**LIBELLE :**

(1)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	A	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	B	<b>0,00</b>
		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>204</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>23</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Reste à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>0,00</b>	C	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	D	<b>0,00</b>
<b>13</b>	Subventions d'investissement	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>16</b>	Emprunts et dettes assimilées	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
	Immobilisations incorporelles	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>204</b>	Subventions d'équipement versées	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
	Immobilisations corporelles	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
	Immobilisations reçues en affectation	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>23</b>	Immobilisations en cours	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>

<b>Solde du financement (5)</b>	<b>Pour l'exercice</b>	<b>En cumulé</b>
<b>Recettes - Dépenses</b>	C-A <b>0,00</b>	D-B <b>0,00</b>

(1) Ouvrir un cadre par opération;

(2) Rayer la mention inutile;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice;

(5) Indiquer le signe algébrique.